



Bureau  
d'information  
et de  
communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Infrastructures de transports publics

### **Approbation des plans du projet des métros entre la gare de Lausanne et le Flon**

**La Confédération a approuvé les plans de la première étape de transformation du métro m2 et de construction du m3 à Lausanne. Le permis de construire porte sur le secteur entre la gare et le centre-ville. Cette décision permettra au Canton de Vaud et à ses partenaires, les Transports publics de la région lausannoise et la Ville de Lausanne, d'affiner le projet et le calendrier des travaux, en lien avec le chantier de la gare de Lausanne.**

Ce 12 décembre 2022, l'Office fédéral des transports (OFT) a validé les plans du nouveau tunnel à double voie du métro m2 entre le secteur de Grancy, au sud de la gare de Lausanne, et le Flon, ainsi que ceux de la future station du m3 au Flon. Le Canton de Vaud, les Transports publics de la région lausannoise et la Ville de Lausanne prennent connaissance de cette nouvelle étape franchie par le projet et remercient la Confédération.

Ces prochains mois, l'équipe de projet analysera les conclusions et remarques de l'OFT pour affiner l'organisation des travaux, qui sont tributaires de ceux du chantier d'agrandissement de la gare de Lausanne.

À ce jour, 14 des 24 oppositions formulées au terme de l'enquête publique de cette partie du projet, en novembre 2019, ont déjà été retirées ou jugées irrecevables. Des discussions sont toujours en cours avec les autres opposants.

La décision d'approbation des plans peut également faire l'objet de recours dans le délai légal.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 13 décembre 2022

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [charles.super\(at\)vd.ch](mailto:charles.super(at)vd.ch)

## **TÉLÉCHARGEMENTS**